

CULTURE / DÉTENTE

L'ARCHITECTURE ÉPHÉMÈRE : ODE À L'« ÉCOLOPOÉSIE » À BÉNERVILLE

5 octobre > L'arche est restée inachevée. Les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis de concrétiser complètement le projet de l'architecte, qui a nécessité la compression de quelque 200 briques, à base de sable, de terre, de glaise, de coquillages et d'algues.

Chantal Werkmeister

Faire des châteaux de sable sur la plage, ce n'est pas « que pour les enfants ». Tina Dassault (écrivaine et curatrice d'art) a érigé cette activité en art en invitant pour la première fois en 2016 des architectes de renom à créer, sur le littoral deauvillais, des œuvres éphémères condamnées par la marée montante, mais sauvées du néant par la magie de la photographie. C'est là toute la beauté de ce projet fou et poétique : rendre pérenne l'éphémère ! Cet automne, l'aventure s'est poursuivie sur la plage des Ammonites avec une nouvelle « carte blanche » donnée à Paul Vincent (architecte, enseignant, chercheur) accompagné d'Olivier Canat (architecte ingénieur associé).

Pour ce deuxième volet d'Archisable, toujours pas de thème imposé, mais une même contrainte : laisser le matériau vierge (colle ou autres adjuvants sont bannis), et n'utiliser que des outils de base (seaux, pelles, moules...), pour retrouver les gestes des bâtisseurs d'antan. « Ce projet, construit au fil du temps, continue d'évoluer. C'est un laboratoire d'idées », explique Tina Dassault, chiffres à l'appui : en 2016, 12 architectes étaient concernés dans le cadre d'une exposition pour Planche(s) Contact ; en 2018, ils ont été 26 (cf encadré ci-contre) ; depuis le printemps 2019, une vingtaine d'autres ont été sollicités, et signe de reconnaissance, Archisable a été présente fin novembre à la Biennale de Pise (thème 2019 « Tempo d'Acqua »), avec Jacques Rougerie, architecte

océanographe, lui aussi impliqué dans l'aventure.

LA VALEUR DU SABLE

Pour sa part, Paul Vincent, chantre de l'architecture vertueuse, aborde ce défi d'un point de vue plus large. Car ce qui l'intéresse, c'est moins la création d'une arche (sujet choisi), que le processus d'innovation qu'elle permet : « C'est l'occasion de parler du sens que l'on doit donner à l'architecture et de rappeler que l'architecte ne doit plus travailler en vase clos : il doit s'ouvrir à l'ingénierie, aux usagers, aux artistes... La ville du futur doit se construire avec un collectif de personnes bienveillantes, des "amis d'aventure"... Ici, on a une équipe qui s'amuse sur la plage ! ». Une équipe associant des compétences complémentaires, dont celles de l'association rennaise **Empreinte** (représentée par Hervé Galès) vouée à la promotion de l'habitat écologique. Le choix des matériaux - comme la terre qui offre un confort ressenti remarquable - joue dans cette partition une place essentielle. « Archisable permet de rappeler la valeur environnementale du sable, un matériau précieux. Les plages sont des tableaux fabuleux, mais qui seront de plus en plus rares, si on ne fait rien (...) Fin 2020, le bâtiment va devoir cesser de construire des projets à base de béton, couteux en car-



4 octobre > Olivier, Tina et Paul.

bone et très polluants » rappelle Paul qui poursuit : « Il ne faut pas se contenter de communiquer sur l'environnement, il faut passer à l'acte : planter des arbres, arrêter de couler du bitume... » Et de pointer : « Fin 2020, le label "E+ C-" (énergie positive, bas carbone), devrait fixer les niveaux de performances Energie et Carbone de tous les bâtiments neufs (...) De ce point de vue, Archisable, action artistique, vivace et généreuse, est aussi un "conducteur de conscience" ! »

UNE ARCHE, POURQUOI ?

« L'arche, ça renvoie à Gaudi et à cette forme douce qu'est la chaînette... Même si, ici, on n'a pas complètement réussi, on a pu construire des briques de sable et comprendre leur composition, forcément hybride, car 100% de sable, ce n'est pas possible » répond-il encore. Et Olivier Canat de conclure : « Le sable : on ne sait pas le modéliser, c'est un matériau méconnu au comportement ambigu : fluide ou solide ? ». La question reste posée.



Faire sortir des architectes de leur zone de confort pour imaginer des structures éphémères, en prenant pour terrain de jeu le littoral deauvillais, c'est le principe d'Archisable, conçu par Tina Dassault. Immortalisées (en noir et blanc), par le photographe Michel Tréhet, les créations de 26 architectes de renom ont été présentées en 2018 à la Cité de l'architecture & du patrimoine, et réunies dans un catalogue intitulé Archisable (Éd. X. Barral). La bibliothèque Alexis de Tocqueville de Caen devrait accueillir, en février 2020, la suite d'Archisable, avec les photos de Michel Denancé. Une même aventure, un autre regard !